CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E79034** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2008

Raison sociale : DENIEL PATRICK

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/05/2023

Capital : 140 000

15 RUE DES CAILLONNAIS
44260 LA CHAPELLE-LAUNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 504 073 479

Siret : 504 073 479 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5417836

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT648769

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT625766

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 40 56 81 14 **Fax :**

Portable : 06 07 65 08 77

Responsabilité légale :
LEROY VIRGINIE GÉRANT

Site Internet : https://deniel-maconnerie.fr/

E-mail : contact@deniel-maconnerie.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 740 505 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	07/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 09:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.